L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 3 DECEMBRE 1878.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne directe pour le continent (cabines pourvues de commodités [illegible]) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 4 déc.
CANADA, Frangeul, mercredi, 11 décembre.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 18 décembre.

Prix du passage en or, pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..........$100
Deuxième — — ....$ 65
Troisième — — ....$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prendront pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 2, Nouvelle-Orléans.

4sept—1y

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD repartiront leur service régulier comme suit:

De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Hamburg..........6 nov.	environ 11 déc
[illegible]........20 "	environ 22 "
Frankfurt........4 déc.	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$25 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..............$42 00 en or.
De " à Indianola..............45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs immédiats et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
12 juin No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Mercredi Déc 4, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine..............$50
Entrepont..............25
Billet d'excursion..........90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet, No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.

Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.

24 mars—9 mois t 1 2 ans

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mai2s 1Nlle-Orléans.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

R. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Pulfrey,	D. Urquhart,

28 mars—1 an

ETAT DE LA LOUISIANE.

Dans l'affaire du Bureau des Commissaires du Second District de Desséchement demandant l'homologation du poll d'assessement, etc., etc.

No 25,393.

Troisième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

ATTENDU qu'une pétition a été enregistrée ici par le Bureau des administrateurs de la ville de la Nouvelle-Orléans et la dite ville, successeurs légaux et représentants du dernier Bureau de commissaires du Second District de desséchement, pour la remise en vigueur du jugement rendu dans l'affaire du Bureau des commissaires du Second District de desséchement, demandant l'homologation du rôle d'assessement etc.... étant le No 13,846 des causes de la dernière Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui a été rendu le 11 et signé le 16 novembre 1868.

Maintenant toutes les personnes que cela peut concerner et toutes les personnes possédant des biens affectés par ce jugement, sont citées par la présente à comparaître et dire la chose, si elle sont faite, dans les trente jours à partir de la première publication de la présente, pour laquelle le dit jugement d'homologation ne serait pas remis en vigueur.

Nlle-Orléans, 2 novembre 1878.
F. A. MONROE, Juge.
BENJAMIN ARMSBRUSTER, Greffier. 19 nov—1m, J et D

CHEMINS DE FER.

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte et la plus rapide pour toutes les villes de l'Est.

Transporte la malle et l'Express du Sud.

A partir de MERCREDI, 20 novembre 1878, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée.
No 1, passagers, tous les jours excepté le dimanche.......7:30 a. m.	No 2, Express, tous les jours 8:35 a.m.
No 3, Express, tous les jours 5:00 p. m.	No 4, Passagers, tous les jours, excepté le dimanche.......9:30 p. m.
No 5, pour le littoral du lac, excepté le dimanche.......3:30 p. m.	No 6, pour le littoral du lac, tous les jours excepté le dimanche.......9:30 a. m.
No 7, Passagers, le dimanche seulement.. 7:35 a. m.	No 8, Passagers, le dimanche seulement..9:30 p. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville et St-Louis, et également sans changement jusqu'à Cincinnati et Louisville. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
23nov—1y

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE.) THE SHORTEST AND QUICKEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES. CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

On and after Wednesday, November 20, 1878, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Passenger daily, except Sunday.......7:30 a. m.	No. 2 Express daily.......8:35 a. m.
No. 3 Express daily.......5:00 p. m.	No. 4 Passenger daily, except Sunday.......9:30 p. m.
No. 5 Coast daily, except Sunday.....3:30 P. m.	No. 6 Coast daily, except Sunday.......9:30 a. m.
No. 7 Passenger Sunday only 7:35 a. m.	No. 8 Passenger Sunday only 9:30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville and St. Louis. Pullman Sleeping coaches through to Cincinnati and Louisville without change. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent
23novl J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.

LA MEILLEURE ROUTE POUR L'EST.

A partir du 10 novembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1—4 h.P.M.	ExpressNo 2-10:15 A.M
Mixed No 3—7 h.A. M.	Mix'dNo 4—6:00 P. M.

Nos 1 et 3 partent tous les jours; Nos 2 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
10nov

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

THE BEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at one Calliope Street Depot, on and after November 10 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1...6:00 p. m.	Express No 2.10:15 a. m
Mixed No 3...7:00 a. m.	Mixed No 4.....6:00 p. m

Nos 1 and 2 run daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO—
LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
10nov

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent des wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks comportements dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile coin Camp et Commune.

2 juillet

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour ses intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

56.

VAPEURS.

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe E. B. WARD, JR. Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amor, Port Cortes, Truxillo, Ruatan et Utilla, partira positivement pour les ports ci-dessus le 24 novembre 1878, à 5 heures du soir, du quai devant la place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO,
22 et 26 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N.-B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goélettes sur le même ligne. 2 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à 8 heures moins un quart du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 4 1/2 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret sera au même endroit, à 2 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers Capitaine, J. J. Moss, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St.-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY & WORK, 106 Commune et
J. E. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.

OPELOUSAS.

Départ tous les Mardis à 5 heures du soir.

Pour Washington, Opelousas, Port-Barré, Simmesport, Churchville et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le steamer W. J. POITEVENT, W. CRAWFORD, capitaine, J. B. SCHMIDT, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
Geo. D. HITE, 54 Gravier,
LORD & Mc PEAKE, 46 Camp.
2 déc—1 m

Paquebot régulier de la côte et Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveaux bateau à vapeur ST. JOHN, JAS. P. McELROY, capitaine.

Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
R. C. MELANCON, No 32 Bienville.
9 Oct—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE, J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. RIVET, 108 rue Decatur, près St. Louis.

P. S.—Attenez le jour pour déposer son fret et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit: LUNDI et JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin et le SAMEDI à l'arrivée du train de 4 h. P. M., du chemin de fer de la rue du Canal.

A son retour, il partira de Madisonville le LUNDI, le JEUDI, et le VENDREDI matin. Le LUNDI et le JEUDI, il touchera le vieux débarcadère.

FRET.

Le fret, à chaque voyage, sera reçu à son débarcadère, Nouveau Bassin, Pont Magnolia.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure des rues Canal et Carondelet, au départ du train précédent immédiatement le départ du bateau.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à
C. M. SORIA.
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu......	$254,652 72	
Sur risques de mer......	20,645 79	
Sur risques de rivières.	24,051 91	
Total des primes......		$279,358 42
En moins, primes non expirées......		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878......		$361,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu......	$95,427 39	
Sur risques de mer......	13,466 68	
Sur risques de rivières.	10,964 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés.	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées......	14,213 67	182,799 68
Bénéfices......		$186 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières......	$296,054 90
Dons de la ville et bons hypothécaires......	65,100 53
Actions de banques, des Water Works et autres actions	196,976 40
Billets garantis par hypothèques.	166,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,970 63
Effets à recevoir......	31,511 67
Primes en voie de recouvrement.	42,467 11
Agricultural Fair Association...	3,000 00
Scrips de la ville......	2,879 39
En caisse......	81,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, par-devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, calculé, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(Organisée en 1805).

Primes de feu......	$263,381 02	
Primes maritimes......	24,632 46	
Primes de rivières......	22,346 64	
Total des primes......		$330,750 46
Moins Primes sur risques non expirées......	$ 83,037 65	
Primes remboursées......	12,190 13	
Ré-assurances......	20,742 89	116,090 75
Primes nettes......		$661,766 75
A ajouter: intérêt et sauvetage....		41,823 54
		$666,586 29

A déduire:

Pertes par le feu......	$80,417 86	
Pertes maritimes......	17,726 00	
Pertes de rivières.	13,320 35	$88,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0......	42,460 04	
Dépenses générales......	34,314 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville......	10,942 79	
Board of underwriters ...	6,729 50	$204,176 45
Profits pour l'année 1877......		109 410 84
A déduire:		
Profits et pertes....	$ 86,606 20	
Dividende, 30 juin 1877..	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877..	25,000 00	50,000 00
Balance......		369 85 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque......	$ 58,065 76
Propriétés foncières.	112,275 12
Bons des Etats Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, bons de l'Etat de la Louisiane......	185,390 48
Billets à recevoir (pour primes)......	11,469 36
Billets de première hypothèque, billets avec garantie......	166,523 84
Primes en voie de collection......	70,210 94 $629,935 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LABESCHE, Juge de Paix.

A sa réunion du Conseil de Direction qui a été tenu le 16 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires, ou à leurs représentants légaux, à partir du 18 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

HENRY MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART, Au No 48 de la rue Baronne, MAURICE J. HART, Directeur.

12 fev—1an

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine: Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Consomption, Laryngite, Asthme, Aphthes, Fièvres, Lymphatiques, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage du

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages marqués que l'on peut tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de médecins distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre ces fâcheuses maladies.

Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No 86 RUE TCHOUPITOULAS N. O.
19 mai78—1an

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..............$500,000

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 52 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

Sur les risques de feu......		$253,685 74
Sur les risques de rivière......		91,210 38
Sur les risques maritimes......		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter—Risques non terminés 1876.....		$ 94,275 00
Primes brutes......		$519,644 67
Moins—Risques non terminés, 1877......	$104,741 00	
Primes remboursées......	16,445 76	$121 186 76
Primes nettes......		$398,457 91
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu......	92,406 56	
Sur les risques de rivières......	19,185 02	
Sur les risques de mer......	20,642 91	
	$132,234 49	
Pertes non ajustées.	36,000 00	
	$168,234 49	
A ajouter—Re-assurance......	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock......	80,279 11	
Fonds de réserve......	10,000 00	
Intérêt sur capital......	40,362 41	
	$332,874 30	
Moins escompte et intérêt......	39,078 66	$293,796 62
Profit net......		$104,660 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons......	$296,930 00
Prêts sur hypothèque......	9,122 03
Prêts sur garantie......	98,040 00
Billets à recevoir......	11,486 25
Propriétés foncières......	25,000 00
Primes en voie de collection......	28,435 49
Argent en caisse......	150,462 73
Total de l'actif......	$684,[illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

DIRECTEURS.

R. J. HART,	JESSE K. FLOWER
HENRY RENSHAW,	J. WEIL,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
B. BIRCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	ISIDORE Q. LEVY
W. R. SEYMOUR,	HENRY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	F. L. AUBRY,
E. ALCUS,	S. H. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES

20 janv

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 26 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums......	$180,751 16	
Marine premiums......	26,729 15	
River premiums......	22,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums......		$298,961 28
Losses paid and estimated, viz.:		
Fire losses......	$44,424 27	
Marine losses......	12,190 00	
River losses......	40,635 96	
		97,290 28
		$131,672 00
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,391 29	
Less rents, salvage, savings, etc......	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits......		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable......	$39,956 67	
Loaned on bonds and mortgage......	44,707 80	
		$84,096 47
Loans on call......	$70,315 35	
Cash......	63,126 62	
		133,441 97
City bonds......		20,117 20
Bank and other stocks......		50,186 63
Real estate......		113,176 91
Premiums in course of collection and suspense account......		33,092 19
		$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. R. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Malle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. R. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben O. Bush,

24 mai Jas M. Parker.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES "FACTORS AND TRADERS,"

37 ...... RUE CARONDELET 37

Actif, 30 avril '78: $1,288,316.14

ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble,	R. F. Bachelman,
John Chaffe,	Wm. G. Black,
Michel Musson,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. H. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. A. May,	Joseph Bowling,
T. Lynd. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin

1er sept—9m G. W. Sentell

ASSURANCES.

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..	$180,751 16	
Primes maritimes......	26,729 15	
Primes de rivières......	22,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues......		$298,961 28
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie..	$44,424 27	
Pertes maritimes..	12,190 00	
Pertes de rivières..	40,635 96	
		97,290 28
		131,672 00
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,391 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc......	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts......		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir..	$39,956 67	
Prêts sur bons et hypothèques....	44,707 80	
		$84,096 47
Prêts remboursables sur demande..	$70,315 35	
Argent..	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville..		20,117 20
Actions de banques et autres..		50,186 63
Propriétés foncières..		112,176 91
Primes en voie de collection et compte suspens..		33,092 19
Total de l'actif....		$606,011 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. R. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Malle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. R. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben O. Bush,

24 mai Jas M. Parker.

ANNUAL STATEMENT OF THE New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums......	$263,381 02	
Marine Premiums......	24,632 46	
River Premiums......	22,346 04	
Total Premiums..		$330,750 46
Less— Premiums on expired risks......	$ 83,037 65	
Return Premiums......	12,190 13	
Reinsurance......	20,742 89	116,090 75
Net earned premiums......		$661,766 75
Add interest and salvage......		41,823 54
		$666,586 29
Deduct—		
Fire losses......	$80,417 86	
Mar. losses......	17,726 00	
River losses......	13,320 35	$88,460 70
Rebate ca. 15 per cent.	42,460 04	
General expenses......	34,314 46	
State and city taxes and license......	10,942 79	
Board of Underwriters.	6,729 50	$204,176 45
Profit for the year 1877......		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss......	$6,606 20	
Dividend June 30 1877......	$25,000 00	
Dividend December 31 1877......	25,000 00	50,000 00
Balance..		369 85 $109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank......	$ 58,065 76
Real Estate......	112,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage) bonds, Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols......	185,390 48
Bills receivable for premiums......	11,469 36
First mortgage notes and pledge notes......	166 523 84
Premiums in course of collection......	70,210 94 $619,935 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LABESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E Schmidt,	Jules Aldige,
Charles J. Leeds,	W A Bell,
D Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber	Jules Tuyes

LYON'S KATHAIRON

Only 50 Cents per Bottle.

It promotes the GROWTH, PRESERVES the COLOR, and increases the Vigor and BEAUTY of the HAIR.

Over Thirty Years ago Lyon's Kathairon for the Hair was first placed in the market by Professor E. Thomas Lyon, a graduate of Princeton College. The name is derived from the Greek, "Kathro," signifying to cleanse, purify, rejuvenate, or restore. The favor it has received, and the popularity it has obtained, is unprecedented and incredible. It increases the Growth and Beauty of the Hair. It is a delightful dressing. It eradicates dandruff. It prevents the Hair from turning gray. It keeps the head cool, and gives the hair a rich, soft, glossy appearance. It is the SAME in QUANTITY and QUALITY as it was over a QUARTER of a CENTURY AGO, and is sold by all Druggists and Country Stores at only Fifty Cents per Bottle.

Woman's Glory is Her Hair.

LYON'S KATHAIRON

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents

Weekly—Per annum, $5; half yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey,
will leave her warf, foot of Toulouse street,
Wednesday, Déc. 4, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage..........$50
Steerage — 25
Excursion tickets..........90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
1 Carondelet Street

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Félicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Tribe Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
*71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasin et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hotel de ville
83 Pompe No. 13. No 12 rue Pardido.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pelican H. & L. No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
*153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
*242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
253 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Decatur et Français.
254 Pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de Police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poëte et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Levee Steam Cotton Press, Levée.
514 Marché Washington, rue de Chartres, entre Louisa et Piété.
*515 Coin Louisa et Remparts.
612 Pompe No 24, Grands-Hommes près Port.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Reynes et Dauphine.

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, 8 passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes. C'est à M. H. Gaillardet par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc. Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. Gaillardet.

Salicylate de Soude Schlumberger

Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.

SEUL REMÈDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NÉVRALGIQUES LA GOUTTE & LES RHUMATISMES AIGUS & CHRONIQUES

Marque déposée.

Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 95 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.

LE SALICYLATE DE LITHINE

Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUE et de la GRAVELLE.

LES PASTILLES SALICYLÉES

Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.

LE VIN SALICYLÉ

Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.

Dépôts: Nouvelle-Orléans: MM. RIVET et CARROUCHÉ, droguistes.

HUILE DE FOIE FRAIS DE MORUE HOGG

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, fleurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre.—Se défier des contrefaçons.—Exiger la marque de fabrique ci-contre recouvrant la capsule de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature Hogg et Cie, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione.

Nouvelle-Orléans: MM. Carrouché et Rivet, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 16,600 FR.

Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE

Médaille à l'exposition internationale de Paris 1878

Prix 16,600 fr

QUINA LAROCHE ÉLIXIR

Contenant l'extrait complet des 3 quinquinas

Reconstituant, tonique et fébrifuge.

Le Quina-Laroche est un Elixir très-agréable dont la supériorité sur les vins et sirops de quinquina a été constatée dans les hôpitaux par vingt ans de succès.

Contre le manque de forces et d'énergie, les affections de l'estomac, les convalescences paresseuses, et contre les fièvres tremblantes anciennes ou rebelles.

Exiger cette signature. F. Laroche

Le FERRUGINEUX représente une combinaison heureuse d'un Sel de fer très-soluble avec tous les principes déjà contenus dans le Quina-Laroche simple.

Recommandé contre le sang pauvre auquel il procure les globules rouges qui font sa force et sa beauté, contre les fleurs blanches, les suites de couches, chloro-anémie, etc.

PARIS, 22, rue Drouot.

A la Nlle-Orléans, chez MM. Rivet, Marcel Majeau et Carrouché.

VIANDE, FER ET QUINA — VIN FERRUGINEUX AROUD

L'Aliment le plus fortifiant uni aux Toniques les plus réparateurs.

VIANDE, FER et QUINA! Douze années de succès et l'autorité des plus hautes sommités médicales affirment que cette association de la Viande au Fer et au Quina, donne le régénérateur le plus puissant pour guérir chlorose ou pâles couleurs, anémie, menstruations douloureuses, appauvrissement et altération du sang, rachitisme, affections scrofuleuses et scorbutiques, etc. En effet, seul le vin ferrugineux Aroud réunit tout ce qui nourrit et fortifie les organes, régularise, coordonne et décuple les forces, infuse à un sang appauvri, décoloré: vigueur, coloris et richesse.

ELIXIR FERRUGINEUX AROUD mêmes propriétés pour les personnes ne pouvant tolérer le vin.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans: MM. Carrouché, droguiste, et MM. Monroe et Cie.

EXIGER le nom et la signature AROUD

LE MEILLEUR ALIMENT DES NOURRISSONS FECULE-DUTAUT

35 années de succès en France.

Expérimentée dans les Crèches et Hôpitaux, à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, etc.... Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage, combat la diarrhée et peut remplacer la nourrice mercenaire.

Paris, F. DUTAUT & Fils, rue d'Enghien, 26.

Nouvelle-Orléans: [illegible], 40, Chartres-Street. — Détail dans toutes les Pharmacies.

APPAREIL GAZOGÈNE-BRIET

Breveté s. g. d. g.

Seul approuvé par l'Académie de Médecine de Paris

Seul admis dans les hôpitaux de Paris.

Au moyen du Gazogène Briet, aujourd'hui si connu, on prépare soi-même instantanément et à très peu de frais une boisson saine et rafraîchissante et à très minime de l'excellente eau de seltz et des autres sortes d'eaux minérales et de boissons gazeuses telles que Vichy, soda, vin mousseux, limonade gazeuse, etc., etc.

Dans les principales villes des colonies le Gazogène Briet se trouve en vente dans toutes les bonnes pharmacies et les maisons d'articles de Paris. Exiger la marque de fabrique ci-contre sur le robinet de chaque Gazogène Briet.

MONDOLLOT Fils, 106, rue Paris, 73, r. Château-d'Eau, PARIS

Nouv-Orléans: RIVET.—CARROUCHÉ

VICHY

Administration PARIS, 22, Boulevart Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER LE NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy [illegible] chez MM. FERRIER [illegible] MONTAUT & CO., MM. [illegible] MAJEAU.

A. A. MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs semaines et même, au besoin, pendant plusieurs mois, sans affaiblir le malade et sans troubler les fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le docteur DEHAUT.

A l'opposé des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon) pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance incomparable contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et intermittentes demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MÉDECINE, D'HYGIÈNE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8o de 400 pages (en français), et cet ouvrage est écrit SPECIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. On y trouve sans peine les explications utiles sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 25 c.; mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à tout acheteur de pilules.

PILULES de BLANCARD

Approuvées par l'Acad. de Médecine de Paris

Participant des propriétés de l'Iode et du Fer, ces pilules s'emploient contre les Scrofules, la Phthisie à son début, la faiblesse de tempérament, ainsi que dans les affections (pâles couleurs, aménorrhée, etc.) où il est nécessaire de réagir sur le sang.

Exiger la signature et le cachet d'argent réactif. Se défier des contrefaçons.

Pharmacien, rue Bonaparte, 40, Paris.

A la Nlle-Orléans, MM. Carrouché, Rivet.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 1er Déc. 1878.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Alaban Jose y Prats	Masquerez Jacques
Argongue Philippe	Mazalura Antonio
Barbey Adrien	Maleig Jean
Benitu Judges	Martina Stefano
Boillot Achille	Magnus Muge
Buonacasta Pietro	Menendez Melchior
Dias Francisco	Miras Auguste
Parildo Hipolito	Monet Jean
Frenada José y Cabrera	Ronaldo Piaggio
Gomes Charles	Sainte Ramon Nevra
Jaconet Jean	Trecasez Nicolas
Manguon Louis	Tufanio Paolo
Mahutte P C	

LISTES DES DAMES.

Balbena Engracia Madame
Bechler Joséphine Madame
Cadenet Catherine Madame
Trousseau Desroches de Aryain Sus ler

A. S. BADGER, Maître de Post.

ANT. CARRIERE,	O. CARRIERE
E. L. CARRIERE,	CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

FEUILLETON.

5 nov—64

L'IDÉE DE JEAN TÊTEROL.

Par Victor Cherbulier.

TROISIÈME PARTIE.

XVI—Suite.

—Eh bien, mon maître, l'avez-vous trouvée?

—Qui donc?

—Cette femme incomparable que vous me destinez.

—Ah! permettez, s'écria M. Crépin en saisissant avidement la balle au bond, ma proposition avait été si mal reçue....

—Elle était inepte, interrompit M. Têterol, et elle l'est encore.

—En ce cas, parlons d'autre chose, répliqua l'agent d'affaires.

Et en effet on parla d'autre chose; mais au bout de quelques minutes, M. Têterol, clignant cette fois l'œil gauche:

—Puisque vous le voulez, dit-il, écrivez-lui, maître Crépin.

—A qui?

—Ne faites pas l'innocent. Mais écoutez-moi bien, vous ferez mieux de ne pas lui dire ce que vous lui voulez, car je ne m'engage à rien. Je ne suis pas homme à acheter chat en poche, et j'entends conserver l'entière liberté de mes résolutions. Prenez un prétexte pour le faire venir, et, s'il le faut, je paierai les frais du voyage. Quand elle sera ici, je l'examinerai; si elle me convient, nous verrons.

Il en parlait comme d'une vache qu'on achète à la foire. Ce soir-là M. Crépin écrivit deux lettres, qu'il expédia, l'une à Londres, l'autre à Paris. L'abbé Mirand, ayant réussi à se procurer l'adresse de M. Saligneux, lui avait annoncé la maladie de M. Têterol, pour qu'il en informât Lionel. Celui-ci se disposait à partir pour Saligneux, quand une seconde dépêche du curé lui apprit que le malade était hors d'affaire. Son émotion avait été vive. La pensée que son père aurait pu mourir sans s'être réconcilié avec lui le tourmentait. Il se décida à lui écrire pour lui témoigner son désir de le voir. Sa lettre se terminait ainsi:

"J'ai refusé de me marier selon tes désirs; il est probable que je ne me marierai jamais. Ce qui est certain, c'est que je ne me passerai pas de ton consentement. Je te supplie de me pardonner le chagrin que j'ai dû te faire et de me rendre ton affection. Tu as été malade, et ce sont des étrangers et des mercenaires qui t'ont soigné. Pourquoi ne m'as-tu pas fait venir? Je ne suis donc plus rien pour toi? Promets-moi qu'à l'avenir tu n'auras pas d'autre garde-malade que moi."

M. Têterol n'avait pas daigné répondre à cette lettre; il en chargea M. Crépin, qui s'en acquitta comme suit:

"Monsieur, j'ai le chagrin de vous apprendre qu'après les scènes violentes qui ont eu lieu entre M. votre père et vous, il désire rester quelque temps encore sans vous voir. Quoiqu'il soit en pleine convalescence, son médecin lui prescrit d'éviter toute émotion pénible; il en aurait en vous revoyant. S'il a des griefs fondés contre vous, n'allez pas croire qu'il regrette le mariage auquel vous n'avez pas voulu consentir; ce mariage serait encore possible qu'il ne voudrait plus en entendre parler; il ne pardonnera jamais à M. de Saligneux et à sa fille le procédé déloyal dont ils ont usé en cette affaire. Au reste, il prend acte de votre promesse de ne jamais vous marier sans son aveu; il estime que c'est bien le moins que vous lui deviez. Comme récompense de vos bons sentiments, il me charge de vous annoncer que vous pourrez vous épargner à l'avenir toute inquiétude à son sujet; il ne sera plus livré aux soins des étrangers et des mercenaires, car il a formé le dessein de se remarier avant peu. Il ne doute pas que cette résolution ne vous soit agréable, et il s'empresse de vous en faire part pour rassurer votre sollicitude filiale, dont il vous sait gré.

"Croyez, monsieur, je vous prie, aux sentiments bien dévoués de votre très humble serviteur.

"NICOLAS CRÉPIN."

XVII.

Si M. Têterol avait cru plonger son fils dans le désespoir en lui annonçant qu'il s'apprêtait à convoler, il était loin de compte. Dans la disposition d'esprit où se trouvait Lionel, possédé qu'il était du désir de tout se devoir à lui-même, il aurait facilement renoncé à tous ses droits sur une succession que d'avance on lui avait reprochée.—Puissions-nous être beaucoup à la partager, pensa-t-il après avoir lu la lettre de M. Crépin; si elle m'était revenue à moi seul, elle m'aurait pesé comme une meule.—Au reste, il était trop occupé, sa tête était trop pleine d'ambitions et d'espérances, de projets et de regrets, pour que la vengeance de son père l'affectât beaucoup. Ses débuts dans le journalisme avaient été des plus heureux; peu de mois lui avaient suffi pour prendre son rang et sa place, pour mettre son nom en vedette. Ce n'était pas encore la renommée, c'en était l'aube, et l'aurore a des douceurs que n'a pas le plein soleil de midi. Il avait rompu sa clôture, il quittait souvent sa cellule pour cultiver ses anciennes relations et pour en former de nouvelles, sachant bien qu'on ne fait en chambre que de méchante politique, et qu'il est aussi nécessaire de se frotter au monde qu'il est dangereux de se donner à lui. Sa figure, ses succès, l'agrément de ses manières, la distinction de son esprit, lui attiraient partout un accueil empressé. Les attentions flatteuses dont il était l'objet ne le laissaient point insensible si pur que fût son caractère, il avait son amour-propre. L'absolu désintéressement est une chimère, et le moi n'est haïssable que lorsqu'il n'y a rien dessous. Lionel était un ambitieux, résolu à faire sa trouée; mais il avait horreur des voies obliques, des routes honteuses, il entendait gagner la partie de franc jeu, il voulait devenir quelqu'un pour servir plus utilement la cause qui lui était chère et dont il confondait les espérances avec les siennes, l'avenir avec ses propres destinées.—Et Mlle de Saligneux, dira-t-on, y pensait-il toujours?—Hélas! oui.—Il n'avait donc pas réussi à l'oublier?—Il s'y était vainement appliqué.—Ne l'aimait-il toujours autant?—Il se flattait de ne plus l'aimer. Elle lui inspirait un sentiment qui ressemblait à de la haine. Il travaillait opiniâtrément à démolir son idole; à force de lui répéter sans cesse: "Va, tu n'es qu'un petit esprit et un petit cœur!" il avait fini par le croire. Il tâchait aussi de se persuader que ses yeux l'avaient abusé, que la beauté de cette brune était fort discutable et que le premier devoir d'une jolie femme est d'être blonde. Cette idée le poursuivait dans tous les salons qu'il fréquentait; il y cherchait une blonde dont il pût en conscience se dire follement amoureux. Les mois succédaient aux mois, il ne la trouvait pas; mais il ne laissait pas de se croire guéri.

Un jour qu'il passait dans la rue de la Paix pour aller faire une visite, il s'aperçut qu'il avait oublié ses gants. Il entra pour en acheter chez un gantier à la mode, qui le fournissait dans son beau temps. Il y était depuis quelques minutes, lorsqu'il vit s'arrêter un coupé, dont la portière fut ouverte par un valet de pied en livrée marron. L'instant d'après, une vieille femme à la démarche solennelle se présenta dans le magasin, suivie d'une jeune fille. Lionel ne connaissait pas la vieille dame, qui s'appelait la comtesse de Juines, mais il reconnut la jeune fille avant même d'avoir vu son visage. Tout son sang se reflua vers son cœur, il aurait voulu être à mille lieues de là. Faute de mieux, il se retira dans le fond de la boutique espérant qu'on viderait bientôt la place. Il se trompait; Mme de Juines avait des mains ou fussent difficiles à ganter et des goûts trop particuliers pour n'être pas trop longue dans tous ses achats. Mlle de Saligneux, qui le savait, s'assit sur une chaise, déplia et se mit à lire attentivement un journal, que son valet de pied venait d'acheter pour elle dans un kiosque. Lionel avait mis ses gants et les avait payés; il ne lui restait plus qu'à s'en aller: c'est à quoi il se décida. Par malheur Mlle de Saligneux s'était assise près de la porte: impossible de sortir sans passer devant elle. Il passa la tête haute, détournant les yeux, et cependant il savait en refermant la porte du magasin que Mlle de Saligneux l'avait regardé, que le journal qu'elle lisait était celui où il écrivait et qu'elle était occupée à méditer un article dont il était content et fier. Il savait également que brunes ou blondes, les idoles se vengent de leurs démolisseurs et souvent on se croit guéri quand on ne l'est pas.

Le lendemain, Lionel reçut un mot de M. Pointal, chez qui il dînait d'habitude une fois par semaine. Le notaire lui écrivait qu'il comptait sur lui pour le lundi suivant, et il ajoutait: "Par exception, ne t'en déplaise, nous serons tête à tête; ne va pas me faire faux bond, je n'aime pas à dîner seul."

Lionel fut exact au rendez-vous. Pendant le repas, en causa des questions du jour, et on se chamailla; M. Pointal prétendait que la politique n'avait été inventée que pour cela. En sortant de table, il pria son invité de l'accompagner rue Ponthieu, où l'appelait une affaire pressante:—Nous fumerons notre cigare en remontant les Champs-Elysées, lui dit-il. Ma visite ne me tiendra guère, et ensuite nous irons finir notre soirée dans quelque théâtre. Je suis de belle humeur aujourd'hui, je me sens jeune, et je médite une folie.

Dès qu'ils furent au bas de l'escalier, démasquant subitement ses batteries et s'emparant du bras du jeune homme pour qu'il ne pût pas lui échapper:

—Ainsi donc, s'écria-t-il, tu ne lui as encore pardonné!

—De qui parlez-vous? répondit Lionel d'un ton sec en cherchant vainement à dégager son bras.—Il était convenu que nous ne parlerions jamais d'elle.

—Chez moi, et j'ai tenu religieusement ma parole; mais nous sommes dans la rue, d'ailleurs une fois n'est pas coutume. Ah! mon cher enfant, ce n'est pas bien; tu la rencontres dans un magasin et tu fais semblant de ne pas la reconnaître.

—Elle vous a fait ses plaintes?

—Non, mais elle m'a témoigné son étonnement. Là, quand tu l'aurais salué, en serais-tu mort?

—Vous la voyez donc et vous avez l'honneur de recevoir ses confidences?

—Oui, depuis quelque temps. Il faut te dire.... Non, tu ne m'échapperas pas; prends ton parti de m'écouter.... Je te disais qu'il y a trois mois son grand-oncle, le marquis de Virevieille, est mort d'un coup de sang. Elle a dû venir à Paris d'abord pour l'enterrer et ensuite pour recueillir la succession, dont j'ai fait l'inventaire, d'où tu peux conclure que les occasions de causer ensemble ne nous ont pas manqué. C'était un drôle d'homme que ce marquis de Virevieille: comme l'auteur de tes jours, il avait son idée. Il aimait tendrement sa petite-nièce, qui, disait-il était assassinée par le plus dissipateur de tous les pères. Il l'avait instituée sa légataire universelle, et pour que l'héritage fut plus étoffé, il vivait en pauvre, ce qui était un excellent moyen de tenir les emprunteurs à distance. Juge de l'étonnement du baron et de tout le monde, quand on a appris que, tous frais déduits, Mlle de Saligneux se trouvait à la tête d'un gros million, ou pour être plus exact de soixante-cinq mille livres de rente.

—Grand bien lui fasse, repartit Lionel.

—Eh! non, la fortune ne fait pas le bonheur; elle n'a jamais été plus malheureuse que depuis qu'elle est riche.

—De quoi se plaint-elle?

—Ah! le curieux.

—Monsieur Pointal, parlez-moi de la cote d'aujourd'hui et je vous jure que vous m'intéresserez davantage.

—Ah! le fanfaron! A quoi bon te faire plus fort et plus indifférent que tu n'es? Si Mlle de Saligneux n'était plus rien pour toi, tu l'aurais reconnue chez ce gantier.

—Alors pourquoi vous obstinez-vous à me parler d'elle? demanda Lionel avec colère.

—C'est que je n'aime pas les injustices, et je suis sûr que tu pardonneras à cette charmante fille, en apprenant qu'elle est à plaindre autant que toi. On veut absolument la marier à un homme qui ne lui revient pas, au comte de Préval, dont son père fit autrefois la connaissance à Saint-Pétersbourg, où ce mirliflore était secrétaire d'ambassade et s'ennuyait à périr. Pour le dire en passant, si notre ministre des affaires étrangères savait son métier, d'ici à demain il mettrait à pied tous les secrétaires qui s'ennuient, car c'est la preuve qu'ils ont à la fois l'esprit médiocre et peu de patriotisme. Celui-ci obtient un congé; il arrive à Paris, renoue avec le baron, qui l'informe de l'héritage. Comme il est homme de précaution, il vient me trouver pour en avoir le fin mot, et, se trouvant suffisamment édifié, il se fait présenter à l'héritière, en tombe amoureux, demande sa main. Un beau nom, une belle situation de fortune, une aimable tournure, du babil, de l'esprit courant, une assurance imperturbable, que voulez-vous de plus? Ce jeune homme est un brillant parti. Malheureusement Mlle de Saligneux ne veut pas en entendre parler. Elle a exigé tout d'abord qu'on lui laissât trois mois pour pleurer son oncle, à qui elle était fort attachée. Les trois mois se sont écoulés, le comte de Préval est revenu à la charge, et, me soupçonnant d'avoir quelque influence sur ma nouvelle cliente, il m'a prié de m'employer pour lui; je m'y suis refusé, comme tu peux croire, mais le baron plaide éloquemment sa cause. La pauvre enfant est en butte à une véritable persécution; on la sollicite, on la sermonce, on la tracasse, on l'obsède, de quoi se charge surtout la comtesse de Juines, sa tante. Connais-tu Mme de Juines?

—Non, et je me soucie peu de la connaître.

—Tu as raison, c'est une femme qui considère la vie comme une pénitence et qui se donne la discipline sur le dos des autres. Elle a pris sa nièce en aversion, et elle lui rend l'existence très dure. Elle a juré qu'elle lui ferait épouser M. de Préval, dont elle s'est entichée sans l'avoir jamais vu, car elle n'était pas là quand il s'est présenté. Elle reproche au baron d'être trop mou dans cette affaire, de ne pas savoir ordonner. Je la déteste, cette mégère, je serais ravi de lui jouer un mauvais tour. De quoi ne s'est-elle pas avisée? Elle est venue prier de lui amener le comte de ce[illegible] dans l'espérance qu'en face de ce héros, sa nièce, [illegible] au pied du mur, n'osera pas dire [illegible] extorquera son consentement. [illegible] elle pour une agence [illegible] leurs dans ma loge [illegible] jours [illegible] Pommereu [illegible] d'avertir Mlle de Saligneux du piège qu'on lui préparait.

—Vous avez eu tort, monsieur Pointal. Il ne faut pas croire si facilement à l'innocence et à la jeunesse. Mon opinion très sincère est que le comte de Préval convient parfaitement à Mlle de Saligneux. Poussez à la roue, travaillez à ce mariage, elle vous en sera reconnaissante.

—Ah! doucement. Quoiqu'elle ne m'ait point fait de confidences, je la soupçonne d'avoir dans le cœur je ne sais quelle inquiétude, quel doux souvenir, quelle préférence secrète...... Et toi-même ne m'as-tu pas insinué naguère qu'un certain Théodore était bien dans ses papiers?

—Vraiment j'avais oublié le Théodore, s'écria Lionel. Eh! bon Dieu, va pour Théodore, qu'elle l'épouse bien vite, que cela finisse, et, je vous en conjure, parlons de la cote.

A ces mots, il arracha de sa bouche et jeta par terre son cigare dont la saveur lui paraissait amère, dont la fumée lui semblait âcre.

Ils avaient atteint la rue de Ponthieu. M. Pointal s'arrêta devant la porte d'un petit hôtel entre cour et jardin, dont l'apparence était modeste. Cet hôtel avait appartenu pendant dix-huit ans à feu le marquis de Virevieille.

—Nous voici arrivés, reprit le notaire. Il faut que j'entre dans cette baraque pour donner une réponse à une vieille femme, qui n'est pas amusante tous les jours. Promène-toi quelques instans, je ne serai pas long.—Puis, se ravisant:—Fais mieux, entre avec moi. Il s'agit d'une question de droit assez compliquée et vous nous aiderez de vos avis, monsieur le jurisconsulte.

Lionel déclina d'abord cette proposition, il finit par céder aux vives instances de M. Pointal, qui l'entraîna dans la cour et sonna. Un vieux domestique vint leur ouvrir.

—Ces dames sont là? demanda M. Pointal. [illegible] de nous introduire et [illegible] vous savez que je [illegible] et nous sommes atten[illegible] [illegible] de [illegible] au [illegible] pas [illegible] de [illegible] l'instant d'après, il le poussait dans un salon où il y avait une table ovale, éclairée d'une lampe, et des deux côtés de cette table deux femmes, occupées l'une à broder, l'autre à lire. Quelques jours auparavant Lionel avait rencontré ces deux femmes chez un gantier.

—Ah! que c'est bien à vous, monsieur Pointal! s'écria la comtesse de Juines, en se levant précipitamment pour venir à sa rencontre.

—Madame la comtesse, répondit-il, vous me faites jouer ce soir un rôle bien singulier, bien délicat, bien compromettant pour un notaire. Ne savez-vous pas qu'il leur est défendu à ces pauvres notaires d'instrumenter hors de leur ressort, à peine d'être suspendus de leurs fonctions pendant trois mois et destitués en cas de récidive? Heureusement j'ai les cheveux gris et je suis en marché pour vendre mon étude. Arrive que pourra, que votre volonté soit faite!

Il s'inclina respectueusement, gagna la porte, disparut. Confondu, abasourdi de cette aventure, Lionel, qui croyait rêver, Lionel, à qui la tête tournait, ne songea pas à le suivre. Il voyait trouble; mais au travers de son brouillard il apercevait deux grands yeux bruns, dont le regard le tenait cloué sur place.

Cependant Mlle de Saligneux s'était levée aussi et semblait se disposer à battre en retraite.

—Restez, mademoiselle, lui dit impérieusement sa tante, votre présence nous est nécessaire.—Puis, se retournant vers Lionel, elle ajouta avec un sourire noblement gracieux:—Soyez le bienvenu, mon cher comte; il me tardait de faire votre connaissance.

—Vous vous méprenez, madame, je ne suis pas le comte de Préval.

Elle lui fit un second sourire encore plus gracieux que le premier; il n'avait pas parlé assez haut pour se faire entendre de cette oreille rebelle. Il allait répéter sa réponse; mais Mlle de Saligneux, qui s'était approchée de lui sous prétexte de lui avancer un fauteuil, lui dit du bout des lèvres et rapidement:

(A continuer.)

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet